



# LES BRETONS ET L'EUROPE

*Une passion politique  
en transformation ?*

Romain PASQUIER

CNRS / Chaire TMAP / Sciences Po Rennes

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage  
en Bretagne** / Avec les Fonds européens  
structurels et d'investissement

# INTRODUCTION

Ces dernières décennies, les Bretons ont marqué leur fort attachement à la construction européenne. En 1992, lors du référendum portant sur la ratification du Traité de Maastricht, la Bretagne vote massivement en faveur de la ratification et contribue de manière décisive à un vote favorable à l'échelle nationale. En 2005, lors du référendum portant cette fois-ci sur la ratification du Traité établissant une constitution pour l'Europe, la Bretagne est l'une des rares régions françaises à voter nettement en faveur alors qu'une nette majorité de Français le rejette. Enfin, aux dernières élections européennes de juin 2019, une nouvelle fois, le vote pro-européen est largement majoritaire en Bretagne, bien au-dessus de la moyenne nationale.

Comment expliquer cette passion politique des Bretons pour l'Europe ? Dans une France où l'euroscepticisme semble s'installer durablement, en particulier dans les territoires fragiles de la République, la Bretagne résiste, en dépit des difficultés et des crises récentes de l'intégration européenne.

Il s'agit donc ici d'explorer ce « mystère » breton. Nous pourrions être tentés par une explication assez simple. Les Bretons restent majoritairement favorables à la construction européenne parce qu'ils en ont largement bénéficié depuis plusieurs décennies via notamment la mise en œuvre de politiques européennes puissantes comme la politique agricole commune (PAC) ou la politique de cohésion territoriale (fonds structurels). Or cette explication ne tient pas la comparaison internationale. En effet, nombre d'États membres ou de régions de l'UE, eux-mêmes largement bénéficiaires des subsides européens pendant des

années, se révèlent aujourd'hui finalement eurosceptiques. Pensons, par exemple, au Pays de Galles qui vote majoritairement contre l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (UE) lors du référendum du 23 juin 2016 marquant le début du Brexit.

Comprendre le rapport des Bretons à l'Europe suppose ainsi de se plonger dans une sociologie politique contemporaine où euroscepticisme et populismes avancent souvent de concert et reposent sur des processus de fragilisation économique et sociale alimentant un sentiment de déclassement des classes populaires et moyennes<sup>1</sup>. La Bretagne serait-elle une terre définitivement rétive aux sirènes d'un populisme eurosceptique ? La réponse est clairement négative. Des tensions socio-économiques et territoriales traversent aussi la société régionale et contribuent à fragiliser l'adhésion des Bretons à l'Europe comme a pu l'illustrer la crise des « Gilets jaunes » en 2018. Ainsi, les groupes socioprofessionnels les plus critiques vis-à-vis de l'UE en Bretagne, les agriculteurs et les pêcheurs, bénéficient pour autant de longue date de politiques publiques européennes dédiées.

L'objectif est donc ici d'analyser et d'explorer le rapport singulier des Bretons à l'Europe dans le contexte hexagonal. Pour cela, en nous appuyant sur une série de sondages d'opinions et d'enquêtes qualitatives réalisées de 2017 à 2020<sup>2</sup>, nous ferons tout d'abord le portrait d'une Bretagne majoritairement europhile en dépit de fractures sociales et territoriales. Nous explorerons ensuite trois variables clés (identité régionale, région périphérique et culture politique syncrétique) qui permettent de mieux appréhender le lien singulier de la société régionale<sup>3</sup> à la construction européenne.





**BRETAGNE :**  
*une europhilie  
majoritaire*



La Bretagne peut être qualifiée en 2019 de région « europhile » c'est-à-dire de région où le sentiment favorable à l'Union européenne est majoritaire.

Cependant, comme dans d'autres régions et États membres de l'UE, ce soutien des Bretons présente une sociographie singulière avec un soutien plus marqué dans les classes sociales supérieures (CSP +).

Ce soutien clair au projet européen présente également des indices de fragilisation, en particulier chez certaines catégories socioprofessionnelles comme les agriculteurs et les pêcheurs.



# Perceptions et représentations de l'Europe

En 2019, à la question « *Personnellement, vous sentez-vous citoyen de l'Union européenne* », les Bretons interrogés sont 72 % à répondre favorablement. Avec un tel résultat la Bretagne se situe dans la moyenne

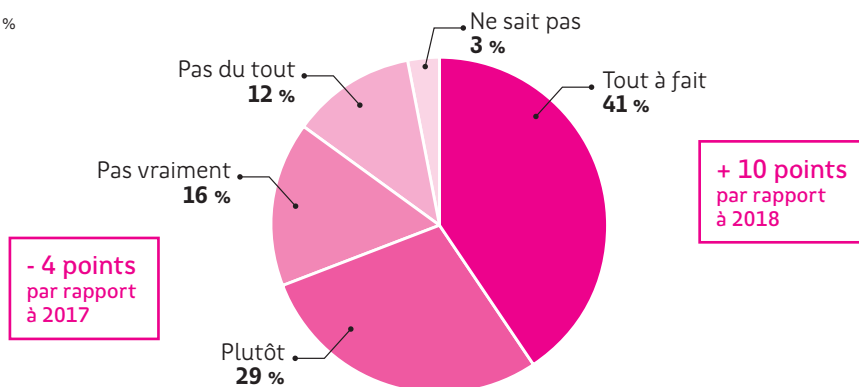
européenne (73 % dans l'eurobaromètre 2019) et très au-dessus de la moyenne hexagonale (64 % dans l'eurobaromètre 2019).

## > Le sentiment européen en Bretagne (2019)

### « Personnellement, vous sentez-vous citoyen de l'Union européenne ? »

Base : 1 002 habitants

En %



2019 : 72 %  
2018 : 62 %  
2017 : 69 %

Se sent citoyen européen

Eurobaromètre standard 91 – printemps 2019



Européens : 73 %



Français : 64 %

Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

Après l'épisode difficile de 2018, les Bretons retrouvent ainsi une posture positive vis-à-vis de l'Europe, proche de celle de 2017. Le score obtenu est tout à fait comparable à celui constaté au niveau européen (dont l'eurobaromètre 2019 souligne qu'il n'a

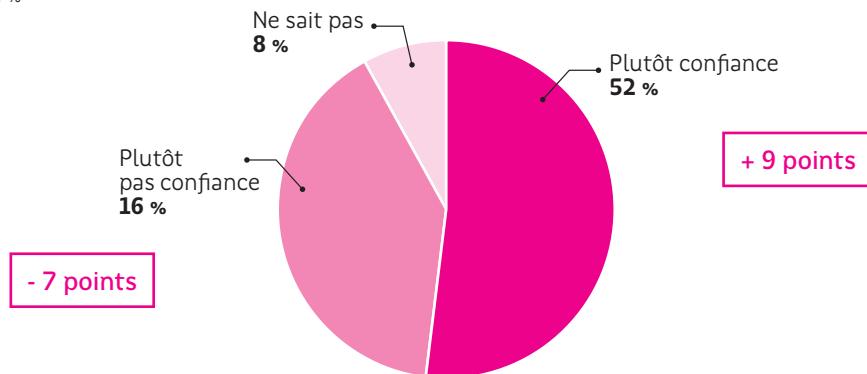
jamais été aussi haut). Ce « rattrapage » s'effectue dans toutes les catégories de population, mais sans remettre en cause la hiérarchie des catégories les plus pro ou anti UE.

## > La confiance des Bretons vis-à-vis de l'Union européenne (2019)

### « Diriez-vous que vous avez plutôt confiance ou plutôt pas confiance en l'Union européenne ? »

Base : 1 002 habitants

En %



Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

À la question « Diriez-vous que vous avez plutôt ou pas confiance en l'Union européenne ? », ils sont 52 % des Bretons interviewés à avoir confiance en 2019, confiance nettement supérieure à celles des Européens (44 %) et surtout des Français (33 %) dans l'Eurobaromètre de la même année. Ainsi, la confiance des Bretons envers l'UE a fortement progressé entre 2019 et 2018. Le maintien dans l'Union européenne redevient aussi largement majoritaire avec 69 % des Bretons qui voteraient en sa faveur en cas de référendum (57 % en 2018). On retrouve les niveaux de 2017, avec une faible proportion de Bretons hostiles à l'appartenance à l'UE. Par ailleurs, 52 % des Bretons interrogés n'associent que des attributs positifs à l'Union européenne (45 %

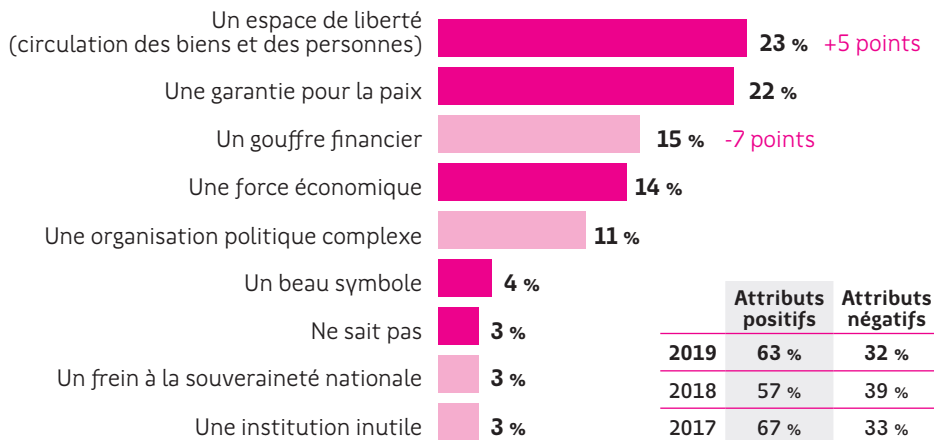
en 2018), aux premiers rangs desquels : une garantie pour la paix, un espace de liberté et une force économique. Si l'on considère les représentations de l'Union européennes chez les Bretons en 2019, les contenus sont nettement positifs : 63 % d'attributs positifs en 2019 contre 57 % en 2018. La notion de « gouffre financier » qui avait sensiblement progressé en 2018, revient à son niveau de 2017 avec 15 % de répondants. Même constat pour « l'espace de liberté » qui progresse (23 % + 5 pts) ou une « garantie pour la paix » (22 %). Sans véritable surprise, les plus jeunes (15/29 ans) sont les plus nombreux à considérer l'UE comme un espace de liberté (38 %) alors que les 60 ans et plus la considère d'abord comme une garantie pour la paix (36 %).

## > Les Bretons et les représentations de l'Union européenne (2019)

### « Que représente l'Union européenne pour vous avant tout ? »

Base : 1 002 habitants

En %



Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

Pour autant, ils sont partagés quant à son futur. 48 % se déclarent optimistes et 46 % pessimistes, avec un pic de pessimisme chez les professions supérieures (63 %),

par ailleurs les plus acquises et les plus favorables à l'UE. Les craintes liées au Brexit sont ici clairement perceptibles.



# Un soutien élitiste à l'Europe

Les Bretons sont pour autant sensibles aux tensions politiques, sociales et économiques générées par et autour l'intégration européenne. Les points de crispation qui traversent la société française autour des enjeux de justice sociale et territoriale sont parfaitement repérables dans les enquêtes d'opinion. La confiance accordée par les Bretons à l'Union européenne, mais plus largement aux institutions pour prendre en charge une série de problématiques sociales et économiques est loin d'être acquise et peut varier assez largement d'une année à l'autre, d'un groupe social à

l'autre. Se dessine à cet égard, en Bretagne comme ailleurs, une europhilie socialement et territorialement située.

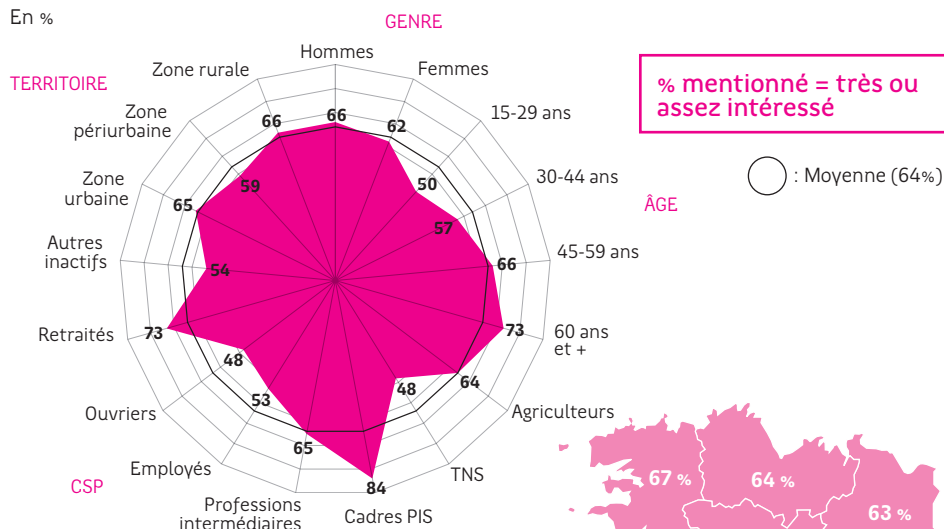
En 2007, Bruno Cautrès et Gérard Grunberg ont bien montré qu'il existait un « biais élitiste »<sup>4</sup> dans les attitudes des Européens à l'égard de la construction européenne. Leurs travaux montrent clairement que le soutien à l'Europe est d'autant plus élevé chez les Européens que leur position sociale, notamment leur niveau d'éducation, est élevé. Plus d'une décennie plus tard, cette analyse se confirme en Bretagne.

## > L'intérêt des Bretons pour les enjeux européens (2019)

### « Que représente l'Union européenne pour vous avant tout ? »

Base : 1 002 habitants

En %



TNS : Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise  
PIS : Professions intellectuelles supérieures

Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

Ce sont les CSP + qui se montrent, de très loin, les plus intéressées par l'Union européenne en 2019 en Bretagne. Les cadres et professions intellectuelles supérieures se déclarent à 84 % très ou assez intéressés par les enjeux européens.

À l'inverse, les ouvriers et indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprise) sont particulièrement déçus. Seuls 48 % s'estiment assez ou très intéressés par les enjeux européens.

## > Les visions de l'Europe selon les catégories socioprofessionnelles (2019)

### Le détail des choix selon la CSP

Base : 1 002 habitants

En %

	Agriculteur exploitant	TNS	Cadre et prof int sup	Prof inter-médiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Moyenne
Un espace de liberté (circulation des biens et des personnes)	45 %	13 %	<b>35 %</b>	<b>28 %</b>	20 %	22 %	17 %	<b>34 %</b>	23 %
Une garantie pour la paix	-	16 %	25 %	19 %	12 %	9 %	<b>36 %</b>	13 %	22 %
Un gouffre financier	9 %	16 %	5 %	7 %	<b>27 %</b>	17 %	13 %	12 %	15 %
Une force économique	9 %	14 %	<b>20 %</b>	<b>22 %</b>	14 %	10 %	10 %	18 %	14 %
Une organisation politique complexe	-	19 %	6 %	17 %	13 %	<b>22 %</b>	9 %	5 %	11 %
Un beau symbole	<b>18 %</b>	10 %	3 %	2 %	4 %	-	4 %	8 %	4 %
Une institution inutile	9 %	3 %	1 %	-	1 %	8 %	2 %	4 %	3 %
Un frein à la souveraineté nationale	9 %	5 %	2 %	1 %	3 %	1 %	3 %	3 %	3 %
Ne sait pas	-	5 %	2 %	3 %	5 %	<b>10 %</b>	5 %	4 %	5 %

Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

Selon les catégories socioprofessionnelles (CSP), les représentations dominantes de l'Europe varient également fortement. Pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (CSP +), l'Union européenne est avant tout « un espace de liberté » (36 %) et « une garantie pour la paix » (28 %). Pour les employés interviewés en revanche c'est d'abord « un gouffre financier » (38 %). Pour

les ouvriers c'est tout à la fois « un espace de liberté » (22 %), « une organisation politique complexe » (22 %) et « un gouffre financier » (17 %). La représentation de l'Union européenne comme « force économique » ne rencontre que peu d'adhésion sauf chez les cadres (20 %) et professions intermédiaires (22 %).

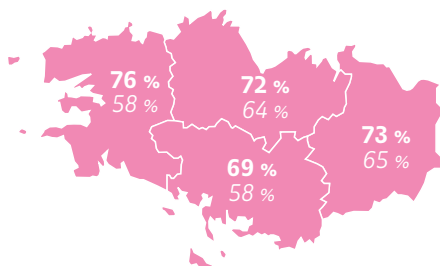
# L'Union européenne contestée

Nous l'avons souligné en amont, les Bretons adoptent une posture nettement plus favorable vis-à-vis de l'UE que celle de la moyenne des Français. Dans l'enquête de 2018, on observe cependant, une détérioration importante des résultats par rapport à 2017. 62 % se sentent citoyen de l'UE contre 69 % en 2017, 57 % l'associent à des attributs positifs (garantie pour la paix, espace de liberté...), contre 67 % en 2017. 67 % sont satisfaits de l'appartenance de la France à l'UE contre 81 % en 2017. 57 % voteraient pour le maintien de la France dans l'UE en cas de référendum contre 68 % en 2017. En 2018, cette détérioration affecte toutes les catégories de populations de l'échantillon en Bretagne, sachant que l'hostilité à l'UE est la plus forte en milieu rural, chez les ouvriers

et chez les 45-59 ans. L'enquête de 2018 s'étant déroulée lors d'une séquence sociale particulièrement agitée en France (manifestations des Gilets jaunes), on peut raisonnablement penser que le climat social et anti institutionnel du moment a eu un impact sur les réponses. Cependant, cette détérioration conjoncturelle illustre les fragilités nouvelles du sentiment européen, en particulier les fractures sociales et territoriales qu'elles peuvent révéler<sup>5</sup>. En milieu rural, le sentiment européen semble plus fragile, en tout cas plus volatile et directement indexé à la santé économique et social. Ainsi en 2018, le sentiment européen avait particulièrement décroché dans la Bretagne rurale contrairement aux zones urbaines et périurbaines.

## > Part des Bretons se sentant citoyen de l'Union européenne selon les zones géographiques (2019)

	2018	2019
Zone urbaine	65 %	73 %
Zone périurbaine	66 %	72 %
Zone rurale	48 %	72 %



Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

Cet affaïssissement conjoncturel de 2018 fait partie des signaux faibles, mais réels, de fragilisation du soutien traditionnel de la société régionale à la construction européenne. Ces signaux sont également repérables dans les enquêtes qualitatives réalisées, début 2020, auprès d'agriculteurs et de pêcheurs bretons<sup>6</sup>. Lors d'enquêtes antérieures sur le sentiment d'appartenance à l'Europe, il est apparu que ces groupes étaient plus méfiants vis-à-vis de l'Europe que d'autres catégories socio-professionnelles alors qu'ils connaissaient mieux les aides financières européennes et en percevaient. Pour les agriculteurs interviewés début 2020, seule une petite minorité exprime son rejet de l'Europe et son souhait d'en sortir. Pour une large majorité, l'Europe est nécessaire même si elle n'est pas parfaite. Ainsi, aux yeux des agriculteurs pro-européens, si l'Europe est nécessaire sur le plan commercial (économie globalisée), économique (soutien aux revenus) et politique (orientations communes sur les normes sanitaires et environnementales), elle fait aussi l'objet de nombreuses critiques : libéralisation, désengagement des politiques européennes, génératrices d'inégalités entre les agriculteurs. Des fractures apparaissent également au sein même du monde agricole breton. Les agriculteurs souffrant le plus de la crise

économique sont les plus critiques à l'égard de l'Europe, en particulier ceux qui vivent de la production animale et pratiquent une agriculture conventionnelle. À l'inverse, et sans surprise, les agriculteurs les moins impactés sont également les moins critiques vis-à-vis de l'Europe. On les trouve dans la filière végétale, l'agriculture biologique et les circuits courts. Rappelons cependant que 84 % des exploitations agricoles bretonnes font de l'élevage et qu'elles représentent 62 % de la surface agricole utile dans la région. Or, les éleveurs conventionnels peinent à se rémunérer correctement alors qu'ils doivent satisfaire des exigences de plus en plus élevées en matière de sécurité et de qualité alimentaires via notamment la réglementation européenne. Les aides directes de la PAC sont de moins en moins perçues comme capables de compenser la différence, et cela dans un contexte de réduction budgétaire. Il ressort donc de cette enquête auprès d'un échantillon représentatif d'agriculteurs bretons une attente forte en matière d'harmonisation des réglementations sociales, sanitaires et environnementales. Cette fragilité économique alimente chez certains agriculteurs interviewés un sentiment de déclassement social qui explique en large partie leur sympathie voire leur adhésion au mouvement des Gilets Jaunes.

« Des gens qui travaillent et qui ne s'en sortent pas, ce n'est pas normal.

Ils vont tous les jours au boulot et à la fin, ils ne s'en sortent pas.

Ceux qui sont payés au Smic et qui voient augmenter le contrôle technique, le gasoil... Les gens se serrent la ceinture à payer. Quand on a une famille à nourrir, une maison à payer, qu'on voit que tout monte...

Il n'y a que le salaire qui ne bouge pas, ce n'est pas normal »

(Éleveur de volailles, janvier 2020)

L'appartenance à l'Europe divise également les professionnels de la mer<sup>7</sup>. Si l'Europe est jugée nécessaire au secteur, la position de principe favorable à l'appartenance européenne est à relativiser. En effet, la politique et l'action de l'Europe suscitent davantage de sentiments négatifs ou indifférents que positifs, surtout chez les pêcheurs artisans et hauturiers qui jugent très sévèrement la politique européenne,

la jugeant parfois néfaste ou nuisible. Seuls les aquaculteurs ont une vision plutôt bienveillante de la politique européenne. Dans cette enquête, les institutions européennes paraissent en déficit de légitimité auprès des pêcheurs bretons qui estiment que la réglementation européenne est instable et inadaptée, bien trop éloignée des réalités locales.

« *Que l'Europe arrête de pondre des lois, la plupart sont dans leurs bureaux et font des lois qui ne servent à rien. J'ai l'impression que plus on veut regrouper, plus on s'éloigne des petites personnes qui vivent au quotidien et qui ont une expertise, quelque part beaucoup plus grande que les experts qui sont dans des bureaux à Bruxelles* »

*(ostréiculteur, janvier 2020)*

L'UE souffre ainsi dans le secteur pêche et de l'aquaculture bretonne d'un déficit de légitimité à gouverner et à gérer le secteur. Les personnes interviewées sont

assez unanimes à pointer la verticalité et le caractère bureaucratique de la gestion de l'Europe bleue.



**LA BRETAGNE**  
*et l'Europe à la  
croisée des chemins*



Cette première analyse permet de poser le diagnostic d'une Bretagne majoritairement europhile même si, comme dans le reste de l'UE, des doutes et des contestations sont apparus sur l'efficacité économique des politiques européennes.

Comment dès lors expliquer cette résistance de long terme à l'euroscpticisme ?

Région périphérique dont des secteurs économiques vitaux (agroalimentaire, automobile, électronique) sont soumis à la concurrence d'une économie globalisée, la Bretagne n'avait pas forcément le profil d'être l'une des régions les plus europhiles de France.

Trois variables permettent une première exploration de ce lien singulier entre les Bretons et l'Europe.



## Une variable culturelle : une région à forte identité

«L'Europe des régions »... Cette formule popularisée par Denis de Rougemont à la fin des années 1960 a fait couler beaucoup d'encre...<sup>8</sup>. La construction européenne est-elle le dépassement de l'État-nation ? C'est ainsi en tout cas que l'ont compris les groupes d'acteurs locaux et régionaux qui entendent desserrer les verrous des États centralisés en Europe. En Bretagne, région européenne à forte identité, le sentiment d'appartenance à l'Europe est aussi une forme de mise à distance d'un État jacobin traditionnellement hostile aux particularismes culturels et à l'autonomie locale.

Sa position géographique à la croisée des routes maritimes du nord-ouest et du sud de l'Europe a assuré à la Bretagne une place confortable dans l'économie internationale européenne du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux facteurs se conjuguent : le développement de l'industrie textile produisant de la toile de lin pour l'exportation vers la Grande-Bretagne et l'Espagne notamment, et la qualité de sa marine qui permet d'explorer toutes les mers du globe dans un but mercantile. Cette croissance commerciale et industrielle est animée par une élite d'entrepreneurs locaux composée de fabricants textiles et d'une bourgeoisie marchande dans les principaux ports comme Morlaix, Saint-Malo puis Nantes<sup>9</sup>. Cependant, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> et jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la Bretagne connaît un phénomène croissant de périphérisation et de ruralisation. Il est difficile de déterminer avec exactitude le moment du déclin mais une conjonction

de facteurs y contribue : l'intégration administrative et douanière de la Bretagne imposée par Louis XIV et achevée par la Révolution française ; l'interruption du commerce avec l'Angleterre et les Antilles lors des guerres napoléoniennes ; et enfin l'enfermement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle à l'intérieur d'un marché national protectionniste. Par ailleurs, l'école républicaine, tout à son entreprise d'unification culturelle et de lutte contre les cultures et langues régionales, encourage l'émigration et l'accès aux carrières dans l'administration ou dans l'armée, plutôt que de promouvoir un groupe d'entrepreneurs dynamiques. Ainsi, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la Bretagne devient un réservoir de main-d'œuvre pour les riches régions industrielles françaises.

Le réveil breton va pourtant avoir lieu. Il est d'abord culturel avec l'émergence, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'un mouvement culturel puissant qui entend défendre le patrimoine linguistique, artistique et culturel de la Bretagne. Il est économique ensuite avec la création en 1950 d'une puissante coalition régionale le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB). Cette organisation se structure autour d'un constat alarmant : le retard économique et l'hémorragie démographique de la Bretagne sont tels qu'il faut une mobilisation de l'ensemble des élites bretonnes et une action immédiate de l'État afin d'éviter le dépérissement de cette région. En quelques années, sous le leadership de René Pleven, le CELIB élabore une véritable stratégie de régionalisme



économique. En rassemblant l'ensemble des élites politiques, économiques et culturelles bretonnes, en engageant un bras de fer négocié avec l'État aménageur pendant près de vingt ans. Le CELIB construit ainsi les piliers dynamisme économique breton de ces cinquante dernières années. Enfin, à partir des années 1960 et 1970, un nouveau régionalisme culturel et politique prend également son essor contribuant à « rajeunir » le militantisme breton. En 1964, de jeunes étudiants rennais créent l'Union démocratie bretonne (UDB), parti régionaliste qui s'installe pour de longues décennies dans le paysage politique régional. En 1970, Morvan Lebesque, essayiste de renom au *Canard Enchaîné*, témoigne dans son essai « *Comment peut-on être breton ?* » de cette révélation de la nation (la Bretagne) à la façon d'un incroyant qui soudainement découvre la foi. Le renouveau artistique est encore plus spectaculaire avec des artistes bretons (Alan Stivell, Dan ar Braz) qui participent fortement à l'internationalisation de la musique celtique. Des manifestations culturelles telles que le festival interceltique de Lorient rencontrent une audience internationale de longue durée. Les lois de décentralisation en 1982-1983 permettent finalement aux collectivités territoriales bretonnes d'accompagner

par des politiques culturelles, associatives et économiques nouvelles cette grande transformation de l'identité bretonne, celle du renversement du stigmate. L'identité bretonne n'est désormais plus honteuse mais devient l'étendard d'un « régionalisme banal »<sup>10</sup>.

Ces mobilisations séculaires pour résister à l'assimilation culturelle, économique et politique promue par un État républicain centralisateur construisent un rapport singulier des Bretons à l'identité nationale et en creux à l'identité européenne. Dans le récit républicain français, le territoire de la nation se confond avec celui de l'État. Cette conception exclue toute hypothèse de domination du sentiment d'appartenance à la nation par un autre attachement territorial. Or, plusieurs travaux montrent que, comme dans les États dits plurinationaux, l'offre identitaire présente un caractère composite en France, les allégeances territoriales sont plurielles sans pour autant être concurrentielles ou conflictuelles. Dans une étude de 2009, 73 % des personnes interrogées en Bretagne se sentaient autant Bretons que Français ou plus Bretons que Français<sup>11</sup>. Dix ans plus tard, le sondage de 2019 est convergent.

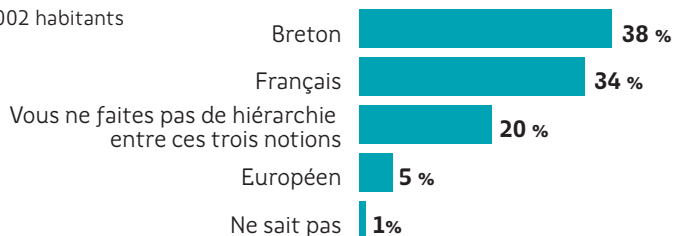
## > Personnellement vous sentez-vous d'abord... ? (2019)

Nouvelle question 2019

« Personnellement, vous sentez-vous d'abord... ? »

Base : 1 002 habitants

En %



Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.

À la question « *Personnellement vous sentez-vous d'abord... ?* », 38 % des interviewés, se disent d'abord Breton, 34 % d'abord Français et 5 % d'abord Européen. Mais 20 % des répondants estiment ne pas faire de hiérarchie entre ces trois notions. La fabrique de l'identité en Bretagne se

révèle ainsi ouverte et très peu exclusive. Les Bretons se sentent à l'aise avec le jeu des identités multiples et composites. Si le sentiment d'appartenance à l'Europe n'est pas primordial, il fait partie de cette fabrique identitaire, du local à l'Europe, pour une majorité de Bretons.

## Une variable économique : une région périphérique mobilisée

Si la construction identitaire régionale permet à de nombreux Bretons de vivre avec des appartenances multiples, sa situation géographique et économique va être un vecteur de forte mobilisation des élites régionales à l'échelle européenne<sup>12</sup>.

L'intégration européenne peut en effet être analysée comme une nouvelle structure d'opportunités, fournissant des ressources inédites aux acteurs territoriaux pour renforcer leurs positions vis-à-vis des administrations centrales. En situation de concurrence face aux administrations centrales des États membres, la Commission européenne a cherché des alliés auprès des gouvernements et administrations régionales. Que ce soit lors de la création de la politique régionale dans les années 1970, lors de la réforme des fonds structurels à la fin des années 1980 ou dans le rôle joué par les acteurs régionaux et locaux dans les politiques publiques européennes, la Commission européenne a essayé d'impliquer toujours davantage les régions dans le processus d'intégration européenne. Cette dynamique s'inscrit dans une logique de contournement de l'État. La réforme des fonds structurels en 1988 marque à ce

titre un tournant concernant l'implication des acteurs subnationaux dans un espace européen des politiques publiques. La politique régionale, appelée aujourd'hui de cohésion territoriale, est désormais élaborée et mise en œuvre à l'aune du principe de partenariat intégrant la Commission, les administrations nationales et les administrations régionales à toutes les étapes de cette politique. Cette idéologie partenariale remodèle fortement les interactions entre acteurs publics et privés au niveau régional, en établissant, plus ou moins indépendamment des pouvoirs politiques existants, de nouvelles relations non hiérarchiques entre ces acteurs. Ainsi à travers la mise en œuvre de la politique de cohésion territoriale, sans oublier d'autres politiques interventionnistes dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement ou de la recherche la Commission européenne, l'UE au sens large, constituent des partenaires institutionnels incontournables aujourd'hui pour les régions et les villes européennes. Ces dernières sont ainsi incitées à se mobiliser à une autre échelle pour influencer sur des problématiques aussi variées que le développement économique, l'innovation, les énergies renouvelables,

le développement local ou le tourisme. Ce renforcement de la légitimité politique des régions dans l'UE est encore accru par l'institutionnalisation d'une représentation des pouvoirs locaux et régionaux à l'échelon communautaire avec la création par le traité de Maastricht, en 1992, du Comité des régions.

À cet égard, les élites politiques bretonnes bénéficient d'une socialisation politique approfondie et précoce aux enjeux européens dès les années 1960-1970 par l'intermédiaire du CELIB<sup>13</sup>. Celui-ci parie sur l'exploitation des possibilités prévues par le traité de Rome pour corriger les disparités régionales et l'entrée de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans le Marché commun pour créer de nouveaux débouchés à la production agricole bretonne. Il multiplie dans les années soixante les initiatives symboliques : demande de subventions pour la Bretagne à la Banque européenne d'investissements ; organisation, en juin 1966, d'un tour de Bretagne pour un groupe de parlementaires et de fonctionnaires européens. En 1973, à Saint-Malo, il concrétise véritablement ses ambitions européennes, en organisant la réunion de 23 régions périphériques maritimes d'Europe de l'ouest qui donne naissance au premier lobby inter-régional à l'échelle européenne, la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) dont le siège est toujours à Rennes. Ainsi, en Bretagne, une stratégie européenne s'élabore très tôt autour d'une représentation partagée du développement régional : la Bretagne, espace périphérique, doit être connectée au mieux du cœur économique de l'Europe. Le désenclavement est depuis plus d'un demi-siècle l'alpha et l'oméga des stratégies développement économique en Bretagne. S'il était exclusivement routier dans les années 1960-1970, il est devenu aujourd'hui ferroviaire, aéroportuaire ou

numérique. Ainsi dans les années 1970-1980, le Fonds européen pour le développement régional (FEDER) cofinance largement le plan routier breton pour compenser le retrait financier de l'État dans la réalisation du plan routier breton. Entre 1975 et 1987, le FEDER attribue 308 millions d'écus à la Bretagne soit 14 % des financements de la France durant cette période. De 1987 à 1992, la Bretagne centrale bénéficie d'un autre programme européen, une Opération intégrée du développement (OID) à travers laquelle les collectivités territoriales bretonnes nouent des contacts informels avec les services de la Commission. L'ouverture de représentations à Bruxelles souligne l'anticipation et la mobilisation des acteurs économiques et politiques bretons des nouveaux enjeux européens.

En 1987, à Bruxelles, sous l'impulsion d'Alexis Gourvennec, Breizh Europe est créée pour représenter les organisations de producteurs agricoles et les entreprises agroalimentaires ayant une activité en Bretagne. En 1990, à l'initiative d'Yvon Bourges et Olivier Guichard, alors respectivement présidents des Régions Bretagne et Pays de la Loire, est mis en place un bureau conjoint à Bruxelles dans la continuité de la mobilisation de ces deux Régions au sein de la Commission Arc Atlantique née un an plus tôt, en 1989, au sein de la CRPM. Le contexte d'ouverture vers l'Est de l'Europe renforce alors le besoin des Régions périphériques de l'Ouest européen de se faire entendre à Bruxelles<sup>14</sup>.



## > Délégation permanente Bretagne/Europe à Bruxelles



© Région Bretagne / Isabelle Kominick

La Région suit également de près l'élaboration puis les mutations de la politique régionale communautaire et essaye de tirer le meilleur profit de cette nouvelle opportunité en faisant pression sur le gouvernement national afin qu'il soutienne sa position et ses priorités. À partir de 2004, sous l'impulsion, de son président Jean-Yves Le Drian la stratégie européenne de la Bretagne se renforce encore. Une conférence des affaires européennes est instaurée entre la Région, les quatre conseils généraux et les dix communautés d'agglomération de Bretagne. Dans cette conférence un consensus émerge : les fonds européens doivent cofinancer significativement la Ligne à grande vitesse (LGV) qui doit placer Brest à trois heures de Paris. Via une antenne bruxelloise tout à la fois mutualisée et

renforcée (elle est élargie à la Région Poitou-Charentes en 2005 avant que la Région ne crée en 2006 une Délégation Permanente représentant uniquement la Bretagne<sup>15</sup>), les élus bretons unanimes obtiennent deux avancées majeures avec le soutien du gouvernement français : la prise en compte dans les programmes opérationnels « compétitivité » du volet transports ferroviaires et, surtout, un mode de calcul des fléchages « Lisbonne » qui se fasse à l'échelle nationale et non pas au niveau régional. Cet accord politique obtenu au forceps par Jean-Yves Le Drian auprès de la Commissaire à la politique régionale de l'époque, Danuta Hubner, permet à la Bretagne d'obtenir 100 millions d'euros du FEDER pour financer la LGV, soit un tiers de son enveloppe FEDER 2007-13.

Avec le cas breton, se dessine donc ici une stratégie régionale proactive qui a investi depuis plusieurs décennies le champ européen. Au-delà des difficultés légales comme l'impossibilité d'accéder à la délégation régionale au Comité des Représentations Permanentes (COREPER), la coalition bretonne parvient sur certains sujets à une influence politique dans la fabrique des décisions européennes. Ceci s'explique par deux facteurs essentiels. Dans un espace régional à identité forte, les élites politiques régionales peuvent s'appuyer sur un modèle de coopération avec l'ensemble des élites politiques locales, par-delà les clivages politiques mais aussi avec les services de l'État. Soudée par une vision partagée du développement régional, cette coalition régionale est à même d'enrôler l'État dans la défense d'un intérêt régional auprès des instances européennes : à cette vision régionale s'ajoute une vision européenne de long terme. En Bretagne, l'administration régionale tend à vouloir apparaître comme un partenaire à part entière de l'État et de l'Europe : vis-à-vis de la Commission, cet activisme est facilité par l'ancienneté de l'action publique communautaire en Bretagne, que ce soit à travers les fonds structurels ou la politique agricole commune. Le cadre établi des relations avec la Commission, l'unité affichée par les acteurs régionaux sur les grands enjeux de développement régional et la perception par les fonctionnaires européens d'intérêts spécifiques à la Bretagne expliquent l'intégration continue des enjeux européens dans le logiciel du développement régional depuis plus de quarante ans.

Cependant, en France comme ailleurs en Europe de nouvelles tendances géographiques émergent avec le resserrement de la croissance autour de grandes zones métropolitaines. En Bretagne, la métropolisation de l'économie régionale fragilise certains équilibres territoriaux. Dans l'est de la région, le dynamisme rennais est ressenti comme une menace pour un « modèle » breton de développement assez égalitaire sans domination d'une macrocéphalie urbaine. L'accélération de la LGV entre Rennes et Paris, le partenariat approfondi entre Rennes et Saint-Malo, le poids croissant des systèmes urbains rennais et nantais ont créé un contexte d'inquiétude dans la Basse Bretagne, les effets d'une rupture démographique et économique se faisant déjà indiscutablement sentir entre l'est et l'ouest de la région<sup>16</sup>.

La fragilisation de la cohésion territoriale interne à la Bretagne pourrait aussi avoir des conséquences à moyen terme sur une différenciation des sentiments des Bretons au regard des outils de solidarité territoriale et donc de certaines politiques de l'UE. D'autant que cette dernière doit désormais mettre en œuvre des politiques publiques dans un contexte de restriction budgétaire croissante, en particulier sur le volet du fonctionnement interne. En gouvernant davantage « à distance », la Commission européenne prend le risque d'une recentralisation de ces politiques publiques au détriment d'un cadre de relations de proximité avec les autorités régionales<sup>17</sup>.



## Les facteurs politiques : synchrétisme breton et européisme

La sensibilité des Bretons aux enjeux européens s'explique enfin par l'engagement continu des principales forces politiques bretonnes en faveur de la construction européenne depuis les années 1950. Plus largement, le modèle politique breton qui se construit à la croisée du christianisme social et du républicanisme laïc<sup>18</sup> s'avère très proche des valeurs prônées par les pères fondateurs de l'intégration européenne.

Terre longtemps dominée par le château et l'Église pour reprendre la formule d'André Siegfried, la Bretagne change profondément la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans l'Église catholique des courants de pensée progressistes s'affirment à la suite du Sillon de Marc Sangnier ; l'école de la République pénètre dans les campagnes, les paysans accèdent en plus grand nombre à la propriété, les ports connaissent un développement rapide et des pôles industriels apparaissent. À mesure que ces piliers idéologiques, économiques et sociaux bougent, le visage des droites change aussi en Bretagne. Ainsi, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la droite monarchiste se voit concurrencée par une nouvelle force politique démocrate-chrétienne qui conquiert des positions électorales dans le Léon, en Morbihan et Ille-et-Vilaine. S'appuyant sur la force médiatique du

journal *L'Ouest-Éclair*, fondé en 1899 par des abbés démocrates, dont l'abbé Trochu, ce courant se développe autour du conflit entre l'Église et de l'État. Ce centre droit connaît son véritable apogée dans les décennies d'après-guerre sous l'égide du Mouvement républicain populaire (MRP) qui représente le courant démocrate-chrétien en Bretagne. En 1946, il obtient 40 % des voix, et 18 députés en Bretagne. Ainsi, en Bretagne se stabilise un centre-droit puissant incarné par personnalités comme Paul Hutin-Desgrées, député d'Ille-et-Vilaine et fondateur d'*Ouest-France* à la Libération, Henri Fréville, maire de Rennes de 1953 à 1977, René Pleven, député de Dinan et Président du conseil sous la IV<sup>e</sup> République, Pierre Méhaignerie, député-maire de Vitré et plusieurs fois ministres sous les présidences de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. Ce centre-droit bénéficie du soutien déterminant du grand quotidien régional *Ouest-France* de son PDG, François-Régis Hutin. Ce dernier dirige le groupe *Ouest-France* de 1970 à 2016 et s'affirme comme un militant infatigable de la construction européenne. Il s'engage notamment dans le débat autour de la ratification du Traité de Maastricht en 1992. La veille du scrutin, la une de *Ouest-France* est sans ambiguïté : « *Oui à la France, oui à l'Europe* ».

> Une de Ouest-France après le scrutin portant sur la ratification du Traité de Maastricht (21 septembre 1992)



**SPAR**  
CAFÉ SPAR  
PUR ARABICA MOULU 250 G

# ouest france

Justice et Liberté

**Vannes  
Plœrmel**

Lundi 21 septembre 1992

Téléphone 99 32 60 00  
N° 14555 **4,00 F**

Directeur de la publication  
François Régis Hulin

# OUI à l'Europe



## Un résultat acquis de justesse

**Un « oui » plus net dans le reste de la France**

**Le « non » l'emporte dans les zones rurales et en difficulté**



Jacques Delors, président de la Commission européenne, sortant de l'Abbaye, hier à Clichy, dans les Hauts-de-Seine

Le président de la République a voté, hier en fin de matinée, à Châlons-sur-Marne

(Lire pages 2, 3 et 4)

## Vers un monde plus solidaire et plus pacifique

par François Régis Hulin

La France a dit oui à l'Europe, rassurant ainsi les pays qui avaient déjà approuvé le traité de Maastricht. L'Europe peut donc poursuivre la construction de cette Communauté qui représente un effort sans précédent dans l'histoire. C'est dans ce sens que ce vote est historique car il donne une nouvelle impulsion à cette idée, à cet idéal qui rassemble des peuples proches les uns des autres par leur culture, par leurs techniques, par leur volonté de dynamisme économique. Et mieux encore, la Communauté a réussi à réunir des frères ennemis qui sont devenus, ensemble, des artisans de paix.

### Rassembler les Français

Cela dit, les citoyens français ont émis non un vote de réflexe mais un vote de réflexion. Ils n'étaient pas du même avis et le scrutin manifeste, en quelque sorte, l'existence de trois grandes tendances : les forces vives, principalement économiques et politiques, qui voulaient aller de l'avant vers plus d'Europe ; les forces conservatrices, de sensibilité populiste et autoritaire, qui voulaient plus de nationalisme et moins d'universalisme ; enfin, une foule de Français modestes et trop souvent oubliés malheureusement qui craignent la poursuite d'évolutions qui, par le chômage et l'inflation, les ont déjà fait souffrir dans leur chair. Ceux-là, dans un réflexe de protection, tendent à se replier sur eux-mêmes.

### Un nouveau départ

Les gouvernants qu'ils qu'ils soient doivent rassembler ces Français et tenir compte de ce qu'ils ont voulu exprimer. Ils doivent bien sûr les associer tous à la poursuite de la réalisation de l'œuvre entreprise.

Les Français, la campagne l'a démontré, se sont beaucoup intéressés à l'Europe, davantage qu'on ne le pensait. Cela ne doit pas être un feu de paille. Il faut désormais continuer à informer et à travailler. Ce référendum doit être un nouveau point de départ. Il s'agit désormais de rapprocher l'Europe des gens, de la rendre plus démocratique dans le choix des orientations, dans la prise des décisions. Pour cela, le Parlement européen doit se montrer plus actif et plus présent. Les régions doivent être davantage associées. La commission, si critiquée, ne doit pas seulement économiser, mais qu'elle soit aussi un projet pour faciliter et hâter l'avènement d'un monde plus solidaire et plus pacifique.

L'Europe ne se développera pas si elle se montre riche, sèche et désolée. L'Europe vivra si elle se manifeste grande, large, ouverte à l'universel ; si elle propose un grand dessin qui ne soit pas seulement économique, mais qui soit aussi un projet pour faciliter et hâter l'avènement d'un monde plus solidaire et plus pacifique.

## Le vote de l'Ouest

**OUI :** Côtes-d'Armor (60,20 %) ; Ile-et-Vilaine (62,73 %) ; Morbihan (56,67 %) ; Finistère (62,45 %) ; Maine-et-Loire (55,72 %) ; Mayenne (52,66 %) ; Loire-Atlantique (56,82 %)

**NON :** Orne (51,60 %) ; Manche (52,11 %) ; Calvados (50,09 %) ; Sarthe (50,84 %) ; Vendée (50,29 %)

(Lire page 3)

## Quatre jours de traque dans le Morbihan

### Le meurtrier du policier de Redon arrêté

(Lire page 8)

### Prisons

**Dix millions de francs pour la centrale de Clairvaux, mais la grève des surveillants continue**

### Morbihan

**Catagoffe. - L'édition 92 perturbée par la pétrole**

(Lire page 8)

**Virade de l'espoir. - Le Morbihan apporte 500 000 F**

### Cahier sports

**Football. - Nantes co-leader avec Paris S.G. Athlétisme. - Bubka toujours plus haut (6 m 13)**

Ce numéro de Ouest-France a été tiré à 1 082 189 exemplaires

## Des secousses politiques

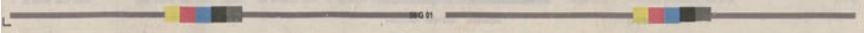
Maastricht est ratifié d'un souffle mais l'Union européenne est assomée. Il s'est trouvé un peu plus de Français à la vouloir, malgré du, qu'à la rejeter sous prétexte de... Après la ratification parlementaire de la révision constitutionnelle, en tout, même du bout des lèvres, donne une légitimité nouvelle à l'édifice européen commencé depuis 40 ans. Mais si la délégation nationale et internationale du statut provisoire de « non » a été évitée, les secousses du gouvernement, avec Maastricht n'ont pas fini de se faire sentir. Ce référendum à haut risque,

mais à forte participation, a provoqué, en France, le débat le plus passionné depuis la guerre d'Algérie (et peut-être le suspense international le plus tour de son histoire moderne). Il a obligé les Français, par-delà leur claquage, à s'interroger enfin à une Europe juste que la trop longue et à la mesure consensuelle. Ceux qui faisaient entendre, même à travers le visage singulier de Maastricht, y avaient un peu plus attachés qu'ils l'auraient pu le redoubler. A terme, personne ne peut dire ce que sera cette Europe que l'on construit pas à pas, mais il

y a plus à espérer dans une telle Union politique, économique et monétaire que d'une vague « autre Europe », qui n'a d'autre que celui des nostalgiques ou des chimères. L'Europe des extrémistes de droite et de gauche, des communistes conservateurs et réactionnaires, des nationalistes de tous poils et des anti-européens de toujours reste dans les cartons de l'imagination. Et tout le monde sait que ce cartouche « non » n'était porteur d'aucune alternative politique possible.

(Suite page 2)

Jean-Yves BOULC.

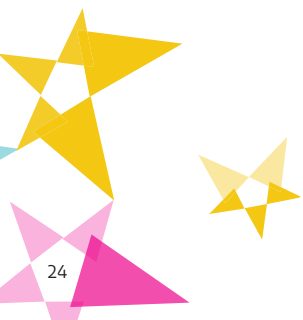


Par ailleurs, son épouse, Jeanne-Françoise Hutin est très impliquée dans le « Mouvement européen ». Elle crée en 1990 l'association « Europe au présent » avant de lancer en 2001 la Maison de l'Europe de Rennes de Haute-Bretagne qu'elle préside activement. Dans les années 1980-1990, le gaullisme prend progressivement la relève du centrisme en Bretagne mais sans jamais le dominer complètement. Ainsi, en 1995, Édouard Balladur, dont le profil est proche de la famille centriste, devance Jacques Chirac en Bretagne au premier tour des élections présidentielles (21,8 % contre 20,6 %). Lors du premier tour des élections présidentielles de mai 2007, François Bayrou obtient en Bretagne un de ces résultats les plus significatifs avec 22,5 % des suffrages exprimés contre 27,8 % à Nicolas Sarkozy et 28,1 % à Ségolène Royal.

Terre de démocratie chrétienne, la société bretonne reste attachée à des valeurs telles la modération politique et morale, la croyance dans le travail et l'ascension sociale, la défense d'une culture singulière et de formes décentralisées d'organisation. Ces valeurs aussi bien partagées par les leaders démocrates-chrétiens en Bretagne que les pionniers de la construction européenne correspondent également à celle d'une gauche socialiste qui devient dominante à la fin du XX<sup>e</sup> siècle dans la région. À partir des années 1960, de nombreux catholiques franchissent le pas d'un engagement à gauche via la CFDT ou le PSU des années 1970. L'agitation sociale et politique, avec des conflits sociaux comme le Joint français ou politiques avec des combats pour

l'environnement ou la langue bretonne, profitent également à la gauche, plus particulièrement à la Deuxième gauche proche de Michel Rocard, qui capte ces problématiques émergentes. Nombre de leaders socialistes bretons de ces dernières décennies comme Edmond Hervé, Charles Josselin, Louis Le Pensec ou Jean-Yves Le Drian incarnent bien cette synthèse originale entre l'humanisme laïc et chrétien et dont l'engagement européen fait consensus.

À l'inverse, le vote des Bretons de ces dernières décennies reste rétif aux extrêmes, en particulier au Front national (FN), devenu Rassemblement national (RN) qui reste la principale force politique hexagonale à développer une posture eurosceptique à l'UE. En Bretagne, que ce soient lors des élections présidentielles, législatives ou régionales, le vote FN est très nettement inférieur à la moyenne hexagonale. En 1986, le vote FN recueille 5,6 % des suffrages en Bretagne contre 9,9 % dans le reste de l'hexagone. Aux élections régionales de 1992, il recueille 8,8 % contre 14,06 % dans la France métropolitaine. Aux élections législatives de 1997, le FN franchit en France pour la première fois la barre des 15 % (15,34 %). En Bretagne, il ne progresse que très peu avec 8,13 % des suffrages exprimés. Cette faible implantation de l'extrême droite se remarque également dans les résultats de Jean-Marie Le Pen lors des premiers tours de scrutin aux élections présidentielles. En 1997, il n'obtient que 8,13 % en Bretagne contre 15,24 % dans le reste de la France, 12,91 % en 2002 contre 17,19 % en moyenne nationale. Nombres d'études<sup>19</sup>





ont montré les corrélations entre le vote FN et le taux d'urbanisation, le taux d'insécurité ou encore la proportion des étrangers dans la population. Ainsi, en Bretagne le taux d'urbanisation (71,5 %) ou la part des étrangers dans la population totale (moins de 3 %) sont assez nettement inférieurs à la moyenne nationale (respectivement 80 % et 7,4 % selon le recensement 1999). Cependant, n'oublions pas que le vote FN se nourrit avant toute chose de la fragilité économique et sociale. L'exposition croissante de secteurs déterminants de

l'économie régionale, comme l'agroalimentaire ou l'électronique, à la mondialisation des échanges pourrait constituer le terreau d'expansion d'un vote protestataire dans un futur proche en Bretagne. Ainsi, ces trente dernières années la Bretagne a aussi été protégée des populismes et de l'euroscpticisme par une bonne santé économique et un héritage démocrate-chrétien rétif aux excès politiques.



© Marc Ollivier



**LA BRETAGNE**

*et l'Europe  
des régions*



Les destins de la Bretagne et de la construction européenne ont été irrémédiablement liés ces soixante dernières années. Les politiques de l'Union européenne ont accompagné le spectaculaire rattrapage économique et industriel de la Bretagne dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Très tôt, sous l'impulsion du CELIB, les élites bretonnes se sont mobilisées pour faire de l'Europe un partenaire actif du désenclavement et du développement régional.

Cette région périphérique à l'identité culturelle marquée a donc parfaitement épousé le récit de l'Europe des régions.

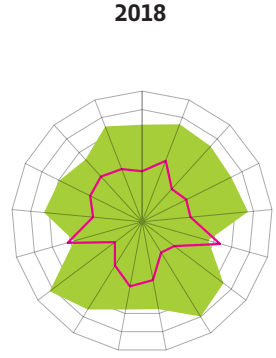
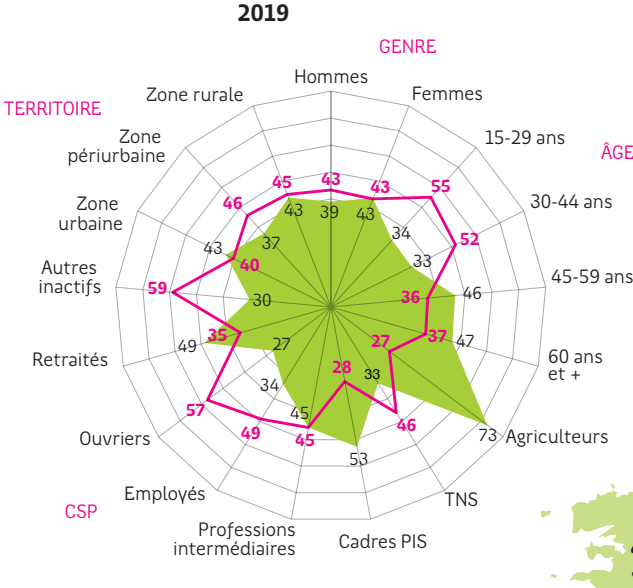
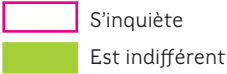
En 2020, la Bretagne reste majoritairement europhile avec un niveau de confiance vis-à-vis de l'UE plus élevé que dans le reste de l'hexagone. Cependant, en dépit de cette confiance, la population bretonne est divisée quant à l'optimisme pour l'UE et reste très en deçà du score européen en la matière.



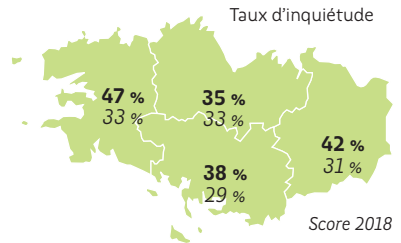
# > Les inquiétudes des Bretons face au Brexit (2019)

Base : 1 002 habitants

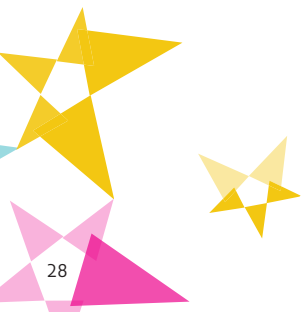
En %



TNS : Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise  
 PIS : Professions intellectuelles supérieures



Source : Région Bretagne, Sondage d'opinion auprès des Bretons sur la citoyenneté européenne et le sentiment d'appartenance à l'Europe, TMO régions, 2019.



Il s'agit là d'un des rares résultats sur lequel la Bretagne est en retrait en 2019. Le profil le plus acquis à l'UE (CSP +), est d'ailleurs le plus pessimiste. Pourquoi ? Tout simplement parce que le Brexit inquiète fortement les Bretons. Ils perçoivent que ce départ inédit du Royaume-Uni de l'UE aura des conséquences économiques et sociales encore difficilement prévisibles pour la Bretagne. Le secteur le plus exposé sera sans nul doute celui de la pêche, secteur par ailleurs déjà très critique vis-à-vis des politiques de l'UE.

Mais, plus largement, le modèle de développement régional connaît une phase importante de mutations. Il doit faire face à de nombreux défis environnementaux et technologiques dans des secteurs phares de l'économie régionale comme l'agriculture, l'automobile ou les télécommunications. Pour autant, la région semble être en meilleure posture qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que région périphérique en Europe, son économie s'est diversifiée, son taux de chômage est l'un des plus bas de France, son attractivité démographique et touristique se consolide année après année. Et pourtant c'est vrai, de nouvelles fractures apparaissent entre l'ouest et l'est de la région, entre les tenants d'un modèle industrielle conventionnel et ceux qui prônent une rupture. L'heure des choix décisifs approche. Les Bretons auront-ils à nouveau la capacité de jouer collectif et de s'appuyer sur leur relation privilégiée avec l'Union européenne pour construire la Bretagne du XXI<sup>e</sup> siècle ? Rendez-vous en 2050...



# ANNEXES



1. Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, *Les origines du populisme, Enquête sur un schisme politique et social*, Paris, Seuil, 2019.
2. Ces enquêtes ont été commanditées par la Région Bretagne. Nous nous appuyons tout d'abord sur l'analyse de deux sondages d'opinion réalisés en 2018 et 2019 par le cabinet d'études TMO régions auprès d'un échantillon représentatif des Bretons (1 001 et 1 002 personnes âgées de 15 ans et plus dans les 4 départements de la Bretagne administrative) sur la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à l'Europe. Nous mobilisons ensuite deux enquêtes qualitatives réalisées début 2020 par le cabinet d'études TMO régions auprès d'un échantillon d'agriculteurs et de pêcheurs bretons sur leur sentiment d'appartenance à l'Europe.
3. Romain Pasquier et Julien Weisbein, « L'Europe au microscope du local. Manifeste pour une sociologie politique de l'intégration communautaire », *Politique européenne*, 12(1), 2004, p. 5-21.
4. Bruno Cautrès et Gérard Grunberg, « Position sociale, identité nationale et attitudes à l'égard de l'Europe La construction européenne souffre-t-elle d'un biais élitiste? » in Olivier Costa, Paul Magnette, dir., *Une Europe des élites? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Libre de Bruxelles, 2007, p. 13-31.
5. « Vote aux européennes : la fracture territoriale se creuse », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juin 2019.
6. Région Bretagne, *Étude qualitative auprès des agriculteurs bretons sur le sentiment d'appartenance à l'Europe*, Cabinet TMO régions, 2020.
7. Région Bretagne, *Étude qualitative auprès des pêcheurs bretons sur le sentiment d'appartenance à l'Europe*, Cabinet TMO régions, 2020.
8. C'est à partir des années 1960 que Denis de Rougemont développe sa thèse sur l'Europe des régions en cherchant à montrer son importance dans l'optique d'un renouvellement du fédéralisme européen. Le contexte des années 1960 joue très fortement sur l'évolution de sa pensée avec l'émergence des revendications régionalistes en Europe de l'Ouest et les prémises d'une politique régionale européenne. Cf François Saint-Ouen, *Denis de Rougemont et l'Europe des régions*, Genève, Fondation Denis de Rougemont, 2003.
9. Michael Havinden, Jean Quéniard, Jeffrey Stanjer, eds, *Centre et périphérie*, Exeter, Exeter University Press, 1991.
10. Romain Pasquier, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
11. Romain Pasquier, « Quand l'Europe frappe à la porte des régions : Européanisation et mobilisations régionales en France et en Espagne », *Politique européenne*, 7(3), 2002, p. 159-177.
13. Georges Pierret, *Vivre l'Europe... Autrement. Les régions entrent en scène*, Préface d'Edgard Faure, Paris, Jean Picollec, 1984.
14. Délégation permanente Bretagne Europe, 2020 : *Trente ans de présence de la Région Bretagne à Bruxelles*, Région Bretagne, 2020.
15. Suite à la fusion des régions, l'espace interrégional est dissous en 2016. En 2017, la Délégation permanente Bretagne Europe déménage pour disposer de son propre espace de représentation. Depuis 2015, sa directrice est Aude Körfer. Elle remplace Martine Allais qui fut, à partir de 1990, l'une des chevilles ouvrières de la présence bretonne à Bruxelles.
16. Romain Pasquier et Thibault Tellier, dir., *Sociologie de Rennes*, Paris, La Découverte, 2020.
17. Romain Pasquier, « La fin de « l'Europe des régions »? », *Politique européenne*, 50(4), 2015, p. 150-159.
18. Romain Pasquier « Bretagne électorale : le grand basculement », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 10 (2), 2014, p. 23-35.
19. Jean-Luc Richard, « L'« Extrême-Ouest » loin de l'extrême droite. Le vote Front national dans le Finistère », *Revue française de science politique*, 46 (5), 1996, p. 792-816.



« Les politiques de l'Union européenne ont accompagné le spectaculaire rattrapage économique et industriel de la Bretagne depuis les années 1960. En retour, les Bretons ont marqué à plusieurs reprises leur fort attachement à la construction européenne.

Qu'en est-il aujourd'hui ? La Bretagne résiste-t-elle aux sirènes de l'eurosepticisme ? Comment expliquer ce « mystère breton », celui d'une région europhile à la pointe de l'Europe ?

C'est ce que la Région Bretagne, commanditaire chaque année d'une enquête sur les Bretons et le sentiment d'appartenance à l'Europe, et Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS et titulaire de la chaire TMAP à Sciences Po Rennes, ont tenté de comprendre ».



**CHAIRE  
TERRITOIRES ET  
MUTATIONS DE  
L'ACTION PUBLIQUE**